

## **Réunion du Mardi 14 septembre 2011**

---

En présence de Marc BEAUMONT, Serge BELLAICHE, Anne BISSERIER, Christophe BROSSON, Gaële BOURIC, Olivier CONTAL, Dominique DELPLANQUE, Hugues GAUCHEZ, Pascal GOUILLY, Nathalie HOOMANS, Philippe JOUD, Jacques SAUGIER, Bertrand SELLERON, Gilles SUEL, Henry TILLY et Estelle VILLIOT-DANGER.

Excusés Sylvie AUBRETON, Philippe BADIN, Eric BEAUVOIS, , Michel CABILLIC, Pierre CONIL, Bernard COSSALTER, Johan DUPUIS, Anne FREYNET, Anne HOUSSIERE, Jeannine JENNEQUIN, Patricia LEGALLAIS, Claudine LEJOSNE, Bernard PALOMBA, Christian SENECHAU, Alain TAYABALY et

Mail et adresse non conforme en raison de l'arrêt de l'activité professionnelle : Gérard DUPUY, Claude DUBREUIL et Marie Pierre SICHERE.

Nouveaux inscrits : Michel HADJADJ, Vincent LE TALLEC et Daniel ZERILLO

### ➤ **Synthèse du Congrès de Pneumologie de Langue Française (CPLF) 2011**

---

Une rapide analyse du CPLF 2010 est commentée par les différents participants :

- **Une augmentation du nombre de participants** (220 kinésithérapeutes, contre 170 les 3 dernières années)

- **L'existence d'un numéro de formation continue** : n° : 11.75.426.77.75

- **La communication** autour de ce congrès dans le monde de la kinésithérapie doit être développée, l'objectif compte tenu de l'obtention d'un numéro de formation continue est de se maintenir à 200 participants :

Information dans Kinéactualité (FFMKR), KPoint Presse (SNMKR), Profession kinésithérapeute, Kiné-R, FMT et Kinésithérapie la revue.

La version pdf du programme 2011 sera mise en ligne à partir du site de la SPLF (page kiné).

Le programme du congrès (journée kinésithérapie) va être diffusé dans chaque service de pneumologie via le mailing de la SPLF.

Enfin nous utiliserons la mail liste de kinérespi et le site actukine.com. Nous ciblerons également (ONREK, OREK ile de france, SUKCES)

### ➤ **Présentation du programme officiel du CPLF 2012.**

---

Il se déroulera à Lyon du 27 janvier au 29 janvier 2012. Le programme A4 recto verso sera proposé aux kinésithérapeutes à la fin du mois de septembre (le télécharger sur les pages internet du GTK, [www.splf.org](http://www.splf.org)). Il est composé de 2 sessions spécifiques pour les kinésithérapeutes (A45, A57 et A65 : sur le thème fil orange et fil rouge), de sessions multiples consacrées entre autre à la prévention et de 3 ateliers sur des thèmes pratiques.

# Programme des Kinésithérapeutes

Lyon vendredi 27 janvier 2012 à 14h30 au dimanche 29 janvier 2012 à 18h00 **Palais des congrès**

Le programme scientifique est mis à jour quotidiennement sur le site internet du CPLF 2012 : <http://www.congres-pneumologie.fr>

Pour accéder rapidement au programme des kinésithérapeutes, cliquer sur « Programme » puis « Toutes les sessions » puis « recherche » avec « kiné » comme mot clé.

Espace congressiste | Espace intervenant | Espace exposant | Infos pratiques

**Le programme des sessions :**

(cliquer sur  pour ajouter la session à votre agenda)

A Session scientifique, AD Affiche discussion, AT Atelier, CP Cours de perfectionnement, CO Communication orale  
D Autre débat, GT Groupe de travail, PO Affiche scientifique, SI Symposium intégré, SN Symposium non intégré  
RD Réunion diverse

- Sessions Fil Rouge relatives au thème principal du congrès : "Le poumon au cœur de l'infection "
- Sessions Fil Orange relatives au sous-thème du congrès : "Respirer avec une maladie neuromusculaire "
- 🔍 Sessions enregistrées retransmises en différé
- 🔒 Sessions à accès contrôlé. Inscription obligatoire

vendredi 27 jan | samedi 28 jan | dimanche 29 jan plus de critères

Vous pouvez rechercher par :

Date :

Type de session :

Intervenant :

Session Fil Rouge :

Session Fil Orange :

Mot(s) clé(s) :  Saisir les mots clés avec un espace (jusqu'à 10 mots)

[Effacer les critères](#) [Rechercher](#)

## Tarifs des inscriptions

		Tarifs officiels		Tarifs réduits			
		SUR PLACE		INTERNET			
				jusqu'au 14/11/2011		jusqu'au 09/01/2012 (date de clôture)	
		€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
<b>Personnels d'encadrement</b>							
Médecin ou interne*	DIM						
Pharmacien	DIP						
Directeur/Gestionnaire	DID	267,56	320	150,50	180	183,95	220
Ingénierie biomédicale	DIB						
<b>Personnels soignants</b>							
Kinésithérapeute	DIK						
Infirmier	DIF	100,33	120	50,17	60	66,89	80
<b>Divers</b>							
Cours de perfectionnement	CP	GRATUIT avec réservation préalable sur le site internet		Les droits d'inscription comprennent l'accès au congrès, aux sessions plénières, aux symposia, également à 1 CP et 2 AT (avec réservation préalable).			
Atelier	AT						

## ➤ Programme scientifique des journées kinésithérapie du CPLF 2012

Le fil rouge 2013 est la **BPCO**, le fil orange sera la **plèvre**. Classiquement une des 2 sessions kinésithérapie porte sur un de ces thèmes. Le brain storming réalisé par le groupe donne :

- Fracture de côtes
- Plèvre en phase inflammatoire
- Fracture de côte
- Virginie Sauvageot et la plèvre
- Réhabilitation et distension dynamique dans la BPCO, M. Beaumont
- Faisabilité de l'ETP en ambulatoire dans la BPCO
- Drainage postural, peut on faciliter le drainage pleural en post opératoire ?
- Drainage postural, décollement secondaire après intervention kiné ou non ?
- Drainage postural, bulleur persistant
- Réseau et BPCO (prise en charge et BPCO)
- Gestion de la dyspnée dans la BPCO
- Intérêt de la kiné en fonction de l'étiologie de la pleurésie, N. Hoomans
- Evaluation et BPCO
- La formation de la réhabilitation respiratoire
- Relaxation de pression et épanchement pleural
- Place de la kiné dans l'oxygénothérapie, la VNI et la BD

Atelier :

- BPCO et éducation thérapeutique avec le elearning,
- Rééducation de la pleurésie (avec simulateur de drainage)

Nous devons communiquer le pré-programme de ces sessions pour le conseil scientifique de novembre et le finaliser pour le mois de février. Toutes vos idées sont bonnes, veuillez me les communiquer par mail. Il faudra également proposer 4 ateliers.

## ➤ Les élections des représentants du GTK

Un seul candidat pour le poste de président, Pascal Gouilly, élu sans (trop) de surprise. Reprenant les propos d'un des vétérans du groupe, Pascal Gouilly signale qu'un président doit être âgé de moins de 50 ans et que par conséquent il s'agira de son dernier mandat.

Bertrand Selleron est élu secrétaire et Estelle Villiot Danger est élue trésorière. Pour information la ligne budgétaire du GTK est créditée au 14/9/2011 de 3 €.

## ➤ Le collège de la masso kinésithérapie

### **Le rappel de l'historique :**

Au total 14 associations professionnelles représentées par leur président, 4 syndicats professionnels et le Conseil National de l'Ordre représenté par son secrétaire général, sont présents à la HAS, le lundi 21 juin 2010.

Raymond Le Moign (Directeur de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins) accueille les participants. Il indique que la mise en place du futur collège de bonnes pratiques en kinésithérapie n'est pas soumise à une obligation et ne relève pas du champ de la contrainte. Il s'agit pour la profession de s'organiser pour mieux échanger entre ses différentes composantes au-delà de la

défense des intérêts corporatistes et pécuniaires, et de s'inscrire dans une dynamique de collaboration durable avec la HAS.

La HAS souhaite favoriser l'émergence d'un système de gouvernance à l'intérieur duquel les organisations professionnelles pourraient remplir un rôle central.

Ce mouvement de « collège de bonnes pratiques » se met en place en médecine générale (06/2010 entre les différents groupes professionnels de médecine générale), en chirurgie dentaire et au sein des spécialités médicales.

La HAS apporte son soutien logistique (mise à disposition de salles de réunion, support juridique ponctuel, etc.) et peut jouer le rôle d'interface neutre entre les différents groupes professionnels pour faciliter la mise en route de ce collège. La HAS n'a pas vocation à héberger les collèges de bonnes pratiques ou à jouer le rôle de superstructure.

Tous les groupes professionnels présents se déclarent intéressés par le projet. Les membres du GTK se prononcent pour ce type de projet.

Le collège doit être un endroit neutre, issu soit de la création d'une nouvelle structure, soit de la modification des statuts d'une structure existante de façon à lui permettre d'embrasser toutes les missions d'un collège de bonnes pratiques.

L'AFREK, L'Ordre et la SFP se sont présentés comme des structures pouvant accueillir le collège des bonnes pratiques en kinésithérapie.

Le GTK se prononce sur le type de structure par un vote à main levée. 15 voix sur 17 se font en faveur de la SFP.

Les missions de ce collège seront :

Développement de recommandations de bonne pratique,

Définition d'indicateurs de pratique clinique,

Développement de programmes de Développement Professionnel Continu (DPC),

Développement des activités de coopération entre professionnels de santé,

Développement de guides du parcours de soins (par exemple dans le champ des maladies chroniques).

Une question est posée, elle fera l'objet d'un chapitre particulier dans le courrier adressé à la HAS. Il s'agit de la représentativité des différents membres dans ce collège.

### **L'actualité :**

Serge Bellaïche a représenté le GTK lors des différentes réunions, vous en avez eu les ≠ compte rendus. Lors de la dernière réunion du 30 juin 2011, il a été proposé pour faire parti du collège de une société savante désirant adhérer au Collège de la masso-kinésithérapie doit répondre de plusieurs critères, parmi lesquels :

a. Une société savante adhère en qualité de personne morale, faisant acte de candidature :

elle ne peut être représentée que par un masseur kinésithérapeute.

b. La société savante postulante doit être une association loi 1901.

c. Les missions de la société savante ne doivent pas être en contradiction avec les missions du Collège de la Masso-Kinésithérapie.

d. Concernant les sociétés savantes pluridisciplinaires :

• le représentant de la société savante pour le Collège de la Masso-Kinésithérapie doit être obligatoirement un masseur kinésithérapeute.

• l'objet de la société savante doit être principalement kinésithérapique.

• Un ratio de 75 % de kinésithérapeutes est exigé pour une société savante pluridisciplinaire postulante.

e. Qualité et production scientifique :

la société savante postulante doit rendre compte de ses travaux : elle doit avoir organiser, co-organiser ou participer à une réunion à caractère scientifique ou à un congrès, au moins 1 fois tous les 2 ans.

Des membres de la société savante doivent avoir publié des travaux dans une revue avec un comité de lecture, ou présenté des communications dans un congrès avec un comité scientifique.

Au sein de la société savante postulante, il doit exister un comité ou une commission scientifique qui puisse analyser le travail interne à la société savante.

f. Visibilité :

la société savante postulante doit posséder un organe de communication actif : site internet, newsletter, revues, feuillets.

g. Ancienneté et pérennité :

la société savante postulante doit justifier d'une durée d'existence d'au moins 2 ans (date de publication des statuts au JO).

h. Conflits d'intérêts :

chaque société savante postulante doit fournir une déclaration publique d'intérêts, et signer une charte d'éthique (charte à définir ultérieurement).

i. Critère d'exclusion des associations :

la non-pérennité scientifique démontrée pour une société savante est un critère d'exclusion.

Le GTK ne suit pas le critère D car les kinés ne représentent que 0,04% des membres de l'association. A ce jour, elle ne peut donc postuler dans le collège.

Un brain storming de l'assemblée propose 4 pistes :

- création d'une association
- utiliser une ancienne association (le GTRTR ou l'AFEKRCF)
- intégrer la SKR (qui remplit les critères puisque association autonome)
- créer une fédération réunissant le GTK et la SKR.

L'assemblée après discussion très positive propose de créer le GTK®, association miroir du GTK de la SPLF permettant d'intégrer le collège des Masso kinésithérapeutes. Le siège social est situé à la maison du poumon. Le procès verbal de l'assemblée générale constituante créant cette association est signée par les membres du CA :

- Le président Pascal Gouilly
- Le secrétaire Bertrand Selleron
- Le trésorier Estelle Villiot Danger
- Gaële Bouric
- Hugues Gaucher
- Olivier Contal
- Marc Beaumont
- Philippe Joud
- Serge Bellaiche

Pascal Gouilly prendra rendez vous pour expliquer au président de la SPLF cette création dont la seule finalité est de permettre de donner la voix de la SPLF au sein du collège.

B. Selleron proposera des statuts.

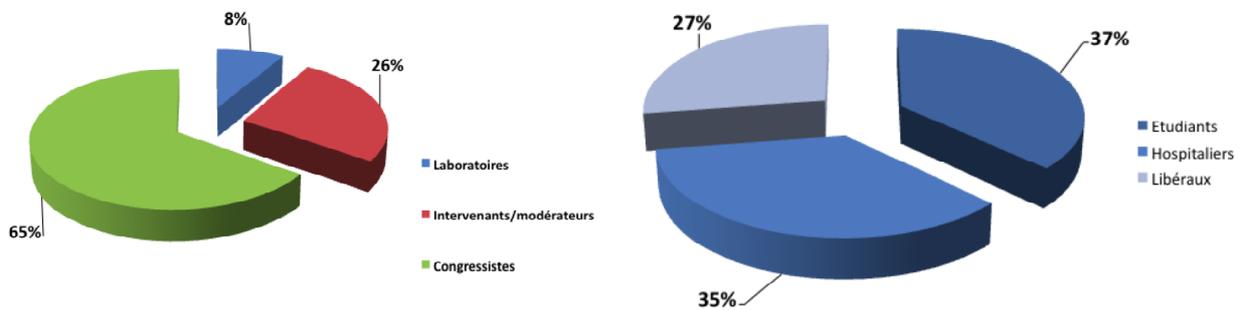
Le groupe propose de réfléchir en parallèle à la création d'une Fédération de kinésithérapie respiratoire. Philippe Joud réfléchit à des pistes.

### ➤ **Autres points**

---

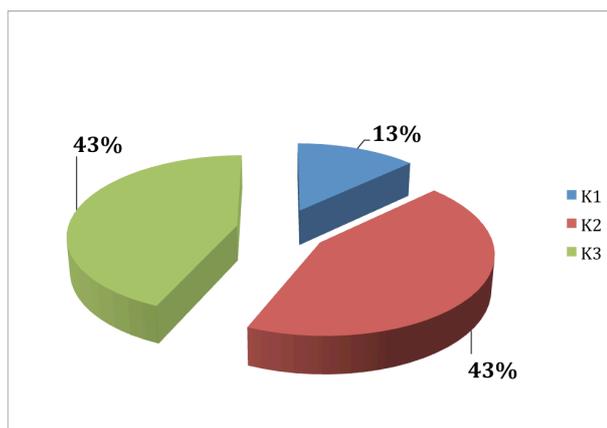
■ **GTRTR** : Bertrand Selleron et Dominique Delplanque nous font un point sur les travaux du groupe de travail référentiel thérapie respiratoire. La grande nouveauté est la proposition d'une publication par Masson Elsevier du référentiel. Réponse lors du dernier trimestre 2011.

■ **Bilan de la 4<sup>ème</sup> journée de recherche en kinésithérapie** : Journée réussie, de part la variété et le nombre des participants (le nombre d'entrée en hausse) et la qualité des exposés.

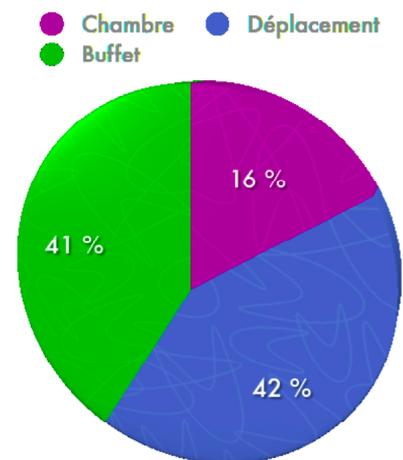


Anne Bissierier rappelle les objectifs de cette journée :

- Regrouper tous les gens qui font des DIU ou des masters, et les encourager à présenter leurs mémoires.
- Exploiter les mémoires en leur faisant présenter un projet, une étude en cours ou réalisée.
- Communiquer sur les recherches réalisées au sein de service.



Distribution étudiante



Répartition du budget (3200 €)

La date proposée pour la 5<sup>ème</sup> journée est le samedi 23 juin 2011 à l'Hôtel-Dieu, avec proposition de reprendre le principe de la gratuité pour tous les congressistes. La date limite pour réceptionner les abstracts est le 15 mars 2012. Merci de véhiculer l'information.

Le groupe propose pour la partie scientifique théorique quelques idées :

- comment publier un article ?
- comment réaliser un poster ?
- comment réaliser un article ?

• **Prix Henri Fouré** :

Instauré par le Groupe de Travail en Kinésithérapie de la Société de Pneumologie de Langue Française, cette récompense, dite Prix Henri Fouré a pour objet de récompenser l'orateur qui aura présenté la meilleure communication lors des journées de recherche en kinésithérapie respiratoire.

1. Valeur

Une invitation pour le Congrès de Pneumologie de Langue Française de l'année n+1 (inscription, transport et hôtel)

## 2. Candidature

Peut concourir toute personne qui a envoyé un abstract à la journée de recherche en kinésithérapie respiratoire

## 3. Candidat

Toute personne titulaire d'un diplôme de kinésithérapie, physiothérapie, ou son équivalent reconnu par les instances qui aura soumis, de façon non sollicitée, un texte personnel en vue d'une communication pour la journée de recherche en kinésithérapie respiratoire.

Ce travail ne devra pas avoir déjà fait l'objet d'une communication préalable ni orale, ni écrite.

## 4. Sélection

Les textes ont été soumis à un collège de 4 lecteurs (M. Cabillic, P. Gouilly, G. Reychler et B. Selleron), qui ont déterminé la qualité scientifique du travail et ses implications en kinésithérapie.

Résultats des experts :

Choix des 4 experts		
Kinésithérapie et pathologie pleurale basée sur les preuves	1	0,25
Force des muscles respiratoires et kinésithérapie respiratoire après exérèse pulmonaire partielle par thoracotomie pour	1	0,25
Effet de l'encouragement musical lors du test de 6 minutes chez l'enfant.	1	0,25
Etude comparative sur l'adaptation à l'effort sous VNI avec 2 réglages différents chez les BPCO sévères	1	0,25
	4	

Ils ont fait également l'objet d'un sondage via la mail list kinérespi entre le 1er juillet et le 5 septembre.

Résultats du vote de la mail list :

Résultat de l'AUDIT	Nbr Réponse	
Etude prospective observationnelle sur la variabilité ventilatoire associée au système Intellivent® par rapport à la venti	4	0,11
Effet d'un déambulateur sur le test de 6 minutes de marche (6MWT) chez des patients atteints de Broncho-Pneumopat	2	0,06
Kinésithérapie et pathologie pleurale basée sur les preuves	13	0,37
Etude comparative sur l'adaptation à l'effort sous VNI avec 2 réglages différents chez les BPCO sévères	1	0,03
Effet de la VNI sur la capacité fonctionnelle les patients BPCO en attente de greffe	1	0,03
Etude des variations des valeurs spirométriques avant et après kinésithérapie chez le patient BPCO	5	0,14
Force des muscles respiratoires et kinésithérapie respiratoire après exérèse pulmonaire partielle par thoracotomie pour	8	0,23
Effet de l'encouragement musical lors du test de 6 minutes chez l'enfant.	0	0,00
Mesure d'ampliation thoracique : Test de reproductibilité inter- et intra-expérimentateur.	1	0,03
	35	

## 5. Résultat :

Résultat final	
Etude prospective observationnelle sur la variabilité ventilatoire associée au système Intellivent® par rapport à la venti	0,11
Effet d'un déambulateur sur le test de 6 minutes de marche (6MWT) chez des patients atteints de Broncho-Pneumopat	0,06
Kinésithérapie et pathologie pleurale basée sur les preuves	0,62
Etude comparative sur l'adaptation à l'effort sous VNI avec 2 réglages différents chez les BPCO sévères	0,28
Effet de la VNI sur la capacité fonctionnelle les patients BPCO en attente de greffe	0,14
Etude des variations des valeurs spirométriques avant et après kinésithérapie chez le patient BPCO	0,14
Force des muscles respiratoires et kinésithérapie respiratoire après exérèse pulmonaire partielle par thoracotomie pour	0,48
Effet de l'encouragement musical lors du test de 6 minutes chez l'enfant.	0,25
Mesure d'ampliation thoracique : Test de reproductibilité inter- et intra-expérimentateur.	0,03

Le prix Henri FOURE sera décerné à Christelle Klepack pour son texte « Kinésithérapie et pathologie pleurale basée sur les preuves », le jour du Congrès de Pneumologie de langue Française.

## 6. Publication

Le gagnant du prix Henri FOURE peut être invité à publier un article sur ce sujet dans la Revue des Maladies Respiratoires et dans kinésithérapie la revue, mention sera faite de l'obtention du prix et de l'année d'obtention.

### • Partenariat avec Boehringer sur la prise en charge de la BPCO :

Après un rappel du partenariat avec le laboratoire Boehringer ainsi que son investissement dans la BPCO et de sa nouvelle approche par rapport aux kinésithérapeutes, le groupe échange sur le sujet. Il fait part de problématique sur le terrain, certains membres n'ont pas eu les affiches ni les plaquettes (Briançon), dans le centre il y a des problèmes avec les délégués, la rigueur et la rigidité de BI est clairement pointée.

Il est demandé au groupe de statuer sur la signature ou non d'une convention avec BI en vue de la réalisation d'une enquête, enquête réalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2011. Pour éviter d'orienter le vote, le montant de la somme n'est pas communiqué. Sur 8 votants, 5 se prononcent pour, 2 contre, P Gouilly s'abstient. Après vérification auprès d'un juriste, et après livraison de tous les résultats du sondage, la convention avec BI sera signée. Elle rapportera dans l'immédiat

1500 € brut puis 1500 € à la livraison des résultats du sondage. Nous transmettons en fichier joint les premiers résultats.

• **Partenariat avec la SFP :**

Suite au premier forum des associations, la SFP a fait des propositions concrètes pour fédérer les énergies et développer une association scientifique indépendante regroupant le plus grand nombre de professionnels.

Du côté de la SFP, deux grands modèles se dessinent :

- Partenariat de l'association comme "Société savante partenaire".
- Partenariat de tous les membres de l'association

Les membres individuels de la **Société Française de Physiothérapie** bénéficient d'avantages comme :

- Une newsletter rédigée tous les 3 ou 4 mois envoyée à tous les membres. Des informations et actualités ponctuelles diffusées par l'intermédiaire de notre site internet
- Réseaux de membres.
- Les Documents de la profession, destinés aux patients ou aux physiothérapeutes.
- Un accès à la base de données « Hooked on Evidence » de l'association américaine de Physiothérapie (APTA).
- Une réduction de 25% sur l'abonnement à [Kinésithérapie, la revue](#) (Editions Elsevier Masson).
- Un tarif "pré-inscription" pour les JFK en général
- La plupart des diaporamas des JFK2007, 2009 et 2011 en audio

la cotisation annuelle a été fixée à :

### **Cotisations annuelles (2011 / 2012)**

Nombre d'adhérents	Membre individuel partenaire	Société savante partenaire	Membres internationaux
< 50	25 euros / membre	150 euros / an pour l'association	30 euros /membre
Entre 50 à 100	20 euros / membre		
De 101 à 250	15 euros / membre		
De 251 à 500	10 euros / membre		
> 500	7,50 euros / membre		

Les montants indiqués des cotisations sont valables pour l'année en cours. Chaque année, elles sont susceptibles d'être ré examinées et pourront être modifiées sur simple décision de la SFP.

Les membres du GTK votent à l'unanimité de devenir société savante partenaire. Le hasard fait que j'ai rencontré le président de la SFP ce jour, nous sommes la première société savante partenaire de la SFP. Autre info nouvelle, l'accès ouvert au dernier trimestre 2011 aux textes intégraux des revues systématiques de la Cochrane Library.

Enfin, pour rappel, la SFP compte à ce jour 3 groupes d'intérêt. L'idée de créer un 4<sup>ème</sup> groupe d'intérêt en respiratoire pourrait faciliter la fédération des énergies respiratoires. A suivre...

• **Mucoplay : un innovation que nous devons soutenir activement**

Visitez le site ([www.mucoplay.org](http://www.mucoplay.org)) et inscrivez vous pour jouer.

Remplir le questionnaire de fin de jeu pour recueillir les observations,

Mettez vous en rapport avec E. Beauvois si vous souhaitez intégrer le groupe d'élaboration des contenus.

Il reste encore 12 modules à produire, et je n'y arriverai pas tout seul ..... Les bonnes volontés seront les bienvenues pour m'aider à élaborer le référentiel du jeu qui servira aux infographistes et game designer's pour inventer les interfaces.

• **Sur votre agenda :**

🍏 Le prochain congrès de l'ERCA se déroulera du 15 au 17 mars 2012 à Barcelone. Le site sera bientôt mis à jour.

🍏 Le congrès Alvéole se déroulera à Lyon les 22 et 23 mars 2012. La session du GTK proposera :

Jeudi 22 mars 2012

• 14h30 > 16h00 • Groupe de travail en kinésithérapie (GTK) : muscles respiratoires

14h30 - Evaluation au repos et à l'effort > Nathalie HOOMANS

15h00 - Outils du réentraînement des muscles respiratoires > Auteur à trouver

15h30 – Les pratiques d'entraînement des muscles respiratoires en France > Bertrand SELLERON

Compte-rendu réalisé le 14 septembre 2011

par P. Gouilly

[pgouilly@wanadoo.fr](mailto:pgouilly@wanadoo.fr)

Corrigé par Bertrand Selleron et Estelle Villiot Danger